

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE TROISIÈME VOIE
D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2015

Rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 27 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

Animateur territorial principal de 2^{ème} classe, vous êtes en poste dans la commune d'Animville comptant 40 000 habitants dont un quartier sensible inscrit en politique de la ville. Cette commune dispose de trois collèges dont un situé dans ce quartier sensible, d'un lycée, de deux centres sociaux et est adhérente à la communauté d'agglomération ANIMAGGLO à dominante rurale.

Le maire nouvellement élu, a été sollicité par des administrés sur la difficulté pour les jeunes adolescentes de prendre place dans les activités municipales et associatives.

Soucieux de l'image de la commune concernant la lutte contre les discriminations, le maire s'interroge sur le sujet et vous demande, dans un premier temps, de rédiger exclusivement à l'aide des documents ci-joints, un rapport présentant les principaux enjeux de la mixité filles/garçons.

8 points (Externe)
12 points (Interne et 3^{ème} voie)

Dans un deuxième temps, il vous demande d'élaborer un ensemble de propositions opérationnelles permettant d'améliorer la place des jeunes adolescentes dans les activités municipales et associatives.

12 points (Externe)
8 points (Interne et 3^{ème} voie)

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents joints :

- Document 1 :** La mixité filles/garçons dans les loisirs des jeunes (extrait du rapport de recherche intermédiaire Mixité, Parité, Genre dans les équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes) – *ades.cnrs.fr* – publié le 21 mars 2012 – 7 pages
- Document 2 :** La mixité sexuée dans l'animation – Magali Bacou – *Agora n° 36* – 2004 – 7 pages
- Document 3 :** Comment favoriser une mixité des publics accueillis ? – La laïcité à l'usage des éducateurs – La Ligue de l'enseignement – Les Ceméa – Les Francas – *laicite-educateurs.org* – 2007 – 2 pages
- Document 4 :** Le conseil municipal des jeunes : mode d'emploi – *site internet de la commune de Labarde* – publié le 4 juin 2014 – 2 pages
- Document 5 :** Une nouvelle ère s'ouvre pour le service civique. Avec les collectivités territoriales ? – *lagazette.fr* – 6 mars 2015 – 2 pages
- Document 6 :** Service civique – Document d'information synthétique établi à la date du 29 décembre 2014 – *urssaf.fr* – 3 pages
- Document 7 :** Travail d'apprentissage sur l'attitude laïque (extrait) – *Camaraderie le magazine des Francas n° 272* – Janvier-Mars 2006 – 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.



DOCUMENT 1

La mixité filles/garçons dans les **loisirs** des jeunes

Rapport de recherche
intermédiaire Mixité,
Parité, Genre dans les
équipements et espaces
publics destinés aux loisirs
des jeunes.

100% de garçons dans les cités stades (ou citystades), 95% dans les skates parcs, près de 80% dans les salles et lieux de répétitions des musiques actuelles... C'est à partir de ces chiffres rarement explorés sous l'angle du genre qu'une équipe du laboratoire ADES CNRS, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, a initié depuis 2005 un travail systématique sur les équipements et espace publics de loisirs des jeunes de l'agglomération de Bordeaux. Cette recherche a pris depuis peu une nouvelle ampleur grâce à un financement de recherche des collectivités territoriales sur trois ans¹. Trois villes périphériques de l'agglomération ont ainsi été l'objet d'un inventaire systématique des loisirs des jeunes en prenant en compte la variable sexe.

Objectifs de la recherche

1. Territoires et développement durable : de nouvelles gouvernances

Objectif A : mesurer à partir de la variable sexe les inégalités et les discriminations dans les politiques publiques territoriales de la jeunesse, de la culture et des sports en réalisant des statistiques par sexe des pratiques sportives, culturelles et de loisirs, en observant l'occupation sexuée des équipements et espaces publics tels que salles de sport, médiathèques, centre sociaux, cités stades, parcs, jardins publics.

Objectif B : analyser les politiques publiques à partir de la variable sexe (mesurer les écarts, comprendre comment ils sont justifiés, interroger les dispositifs tels que contrats éducatifs locaux ou politique de la ville).

REGION



AQUITAINE



CONSEIL GENERAL
Gironde



¹ ADES CNRS, 2009-2012, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine (bourse de thèse), du Conseil Général de la Gironde, des Communes de Blanquefort et Floirac ; de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de l'Agence d'Urbanisme d'Aquitaine dans le cadre de la recherche « l'usage de la ville par le genre ».

2. Cohésion sociale et citoyenneté

Objectif A : réaliser une enquête qualitative sur les relations femmes/hommes (filles/garçons dans et autour de ces équipements et espaces publics (pratiques sociales mixtes et non-mixtes, violences réelles et/ou sentiment d'insécurité, comportements sexistes et homophobes).

Objectif B : réaliser une enquête sur les actions menées en faveur de l'amélioration des rapports sociaux de sexe (dispositifs et actions favorisant la mixité, la parité, l'éducation à la sexualité).

Méthodologie de recherche

La première partie de l'enquête s'est effectuée à ce jour auprès de 40 sections sportives (1483 licenciés et 660 licenciées), 3 ALSH, accueil de loisirs sans hébergements (3649 journées enfants filles et 3943 journées enfants garçons), 6 maisons des jeunes (2930 journées filles et 5185 journées garçons), 3 écoles de danse, 3 écoles de musique (267 filles et 244 garçons), 2 espaces de répétition de musiques dites actuelles et/ou amplifiées, 8 autres associations culturelles et artistiques et autres dispositifs de loisirs (Ville, Vie, Vacances). Les chiffres recouvrent les pratiques des jeunes de 8 à 20 ans par sexe, tranche d'âge et activité. Les chiffres des trois communes peuvent être au choix agrégés ou comparés.

La deuxième partie de l'enquête (en cours) comprend : premièrement une observation de lieux de loisirs des jeunes sous l'angle de l'occupation des espaces par les filles et les garçons, des relations ou non relation qu'ils ont entre elles-eux dans ces loisirs, les pratiques ludiques et langagières qui révèlent des attractions ou des tensions imputables aux rapports sociaux de sexe ; deuxièmement une observation des organigrammes et de la division sexuée du travail pour le personnel qui s'occupe des loisirs des jeunes, du plus bas de l'échelle (animateur-trice vacataire en ALSH) au sommet de la hiérarchie (directeur-trice des services, élu.e.s chargé de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, du sport) ; troisièmement des entretiens avec des animateurs-trices, des cadres et des élu.e.s responsables de la mise en place et de la planification des activités.

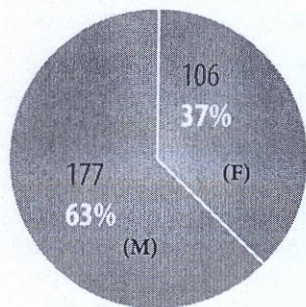
Activités sportives

Les résultats de l'enquête, toutes disciplines et communes confondues, font apparaître que les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons à pratiquer des activités sportives (35% F, 65% G).

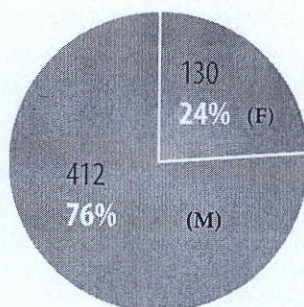
Cet écart qui correspond aux statistiques nationales est plus important encore lorsque les communes s'appuient sur le seul secteur associatif.

Dans la commune A, par exemple, on constate que l'offre de sport tous publics proposée par des animateurs-trices municipaux-ales est sensiblement plus mixte que celle proposée par des clubs associatifs subventionnés.

Offre municipale (commune A)



Offre associative (commune A)

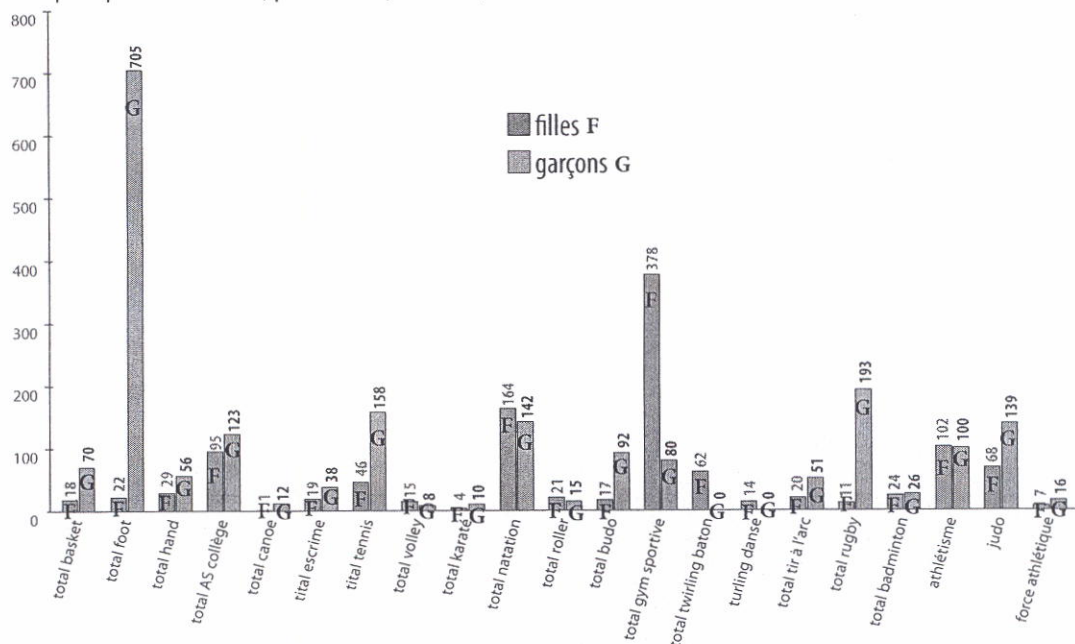


■ Total pratique Féminine (F)
■ Total pratique Masculine (M)

La proposition municipale s'adresse en majorité à des enfants de l'école primaire. À partir du collège, les jeunes sont plus autonomes dans leurs pratiques et vont vers des clubs spécialisés. On observe alors un décrochage plus marqué pour les filles que pour les garçons.

À partir du collège, les pratiques sportives séparent les sexes. La non mixité devient une régularité, que ce soit dans des clubs mixtes ayant des entraînements et des compétitions séparées (volley, athlétisme, natation) ou dans des clubs et activités qui deviennent, de fait, totalement non mixtes (football et rugby masculins, gymnastique et twirling féminins).

Pratiques sportives en clubs, par sections, 8-20 ans, toutes communes confondues



En résumé...

- **2 fois plus de garçons** que de filles pratiquent une activité sportive.
- **3 fois plus de licenciés** dans les sports exclusivement masculins que dans les sports exclusivement féminins.
- **Dès l'école primaire** les stéréotypes de sexes sont importants dans le choix d'une activité sportive.

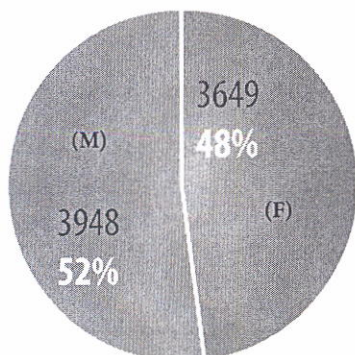
Centres de loisirs et espaces jeunesse

Les filles sont en nombre égal avec les garçons dans les accueils périscolaires et les centres de loisirs avant la sixième, mais elles « décrochent » massivement dès l'entrée au collège.

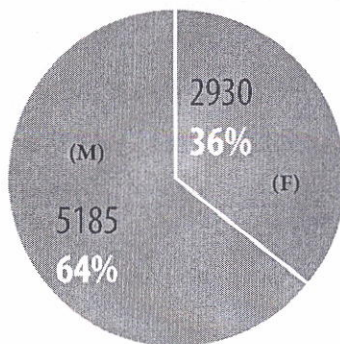
Les enfants sont accueillis par les communes ou leurs prestataires associatifs dans des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), à la sortie de l'école et pendant les vacances. Dans ce cadre ils peuvent également s'inscrire à des séjours vacances de durée variable (de quelques jours à quelques semaines) qui ont remplacé les anciennes colonies de vacances. A partir du collège, les enfants et les jeunes sont censés être plus autonomes et sont accueillis dans des équipements répertoriés dans le secteur de l'animation socioculturelle tels qu'espaces jeunesse, maisons de jeunes, maisons de quartiers, centres sociaux.

Les statistiques par sexe montrent un phénomène très caractéristique de décrochage des filles. Si elles fréquentent presque à égalité avec les garçons les ALSH, leur proportion chute de façon très importante dans la fréquentation des espaces jeunesse.

Fréquentation ALSH,
toutes communes confondues



Fréquentation espaces jeunes, 12-17ans,
toutes communes confondues

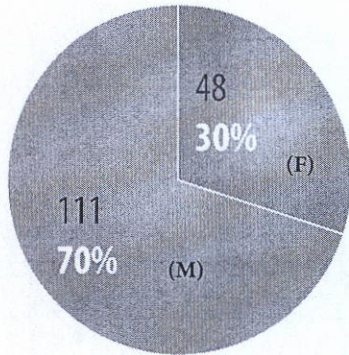


■ Total pratique Féminine (F)
■ Total pratique Masculine (M)

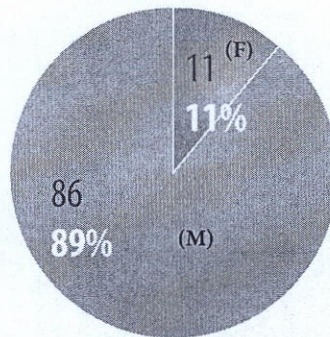
Le temps de présence des filles dans les espaces jeunesse est moins important que celui des garçons. Leur participation est souvent circonscrite à des activités qui leurs sont spécifiquement consacrées (danse hip-hop, gym, réalisation de projets entre filles).

Les espaces «jeunesse»... le décrochage

Fréquentation de la maison de quartier, 11-17 ans (commune C)



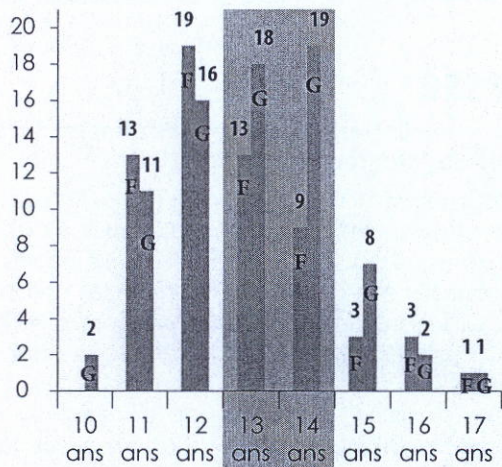
Fréquentation de la maison de quartier hors atelier Hip hop, 11-17 ans (commune C)



■ Total pratique Féminine (F)
■ Total pratique Masculine (M)

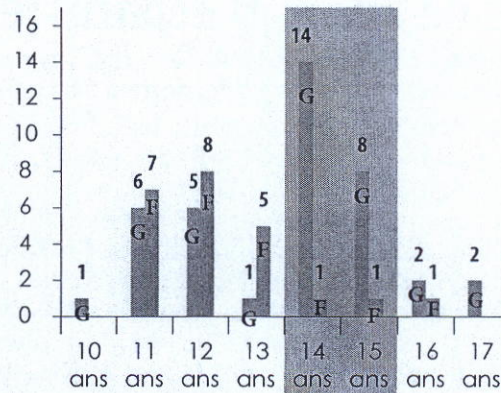
Les filles cessent également de participer aux séjours vacances à partir de l'adolescence. L'acquisition de l'autonomie pour les filles reste plus problématique que pour les garçons, quel que soit le milieu socioculturel d'origine (même résultats pour la commune B classe moyenne et pour la commune A à forte proportion de classe populaire et de populations issues de l'immigration). Au même âge, les séjours avec nuitées hors du domicile sont un frein plus important pour les filles que pour les garçons.

Présence aux vacances scolaires filles garçons, MJC 10-17 ans (commune B)



■ Filles ■ Garçons

Présence aux séjours filles garçons, MJC 10-17 ans (commune B)



■ Filles ■ Garçons

En résumé

- Une fréquentation des équipements de quartier au 2/3 masculine et marquée par une hégémonie des garçons sur les espaces publics.
- L'absence des filles à partir de 12 ans dans les séjours de vacances.
- L'entrée au collège marque l'abandon par les filles de l'offre publique de loisirs.

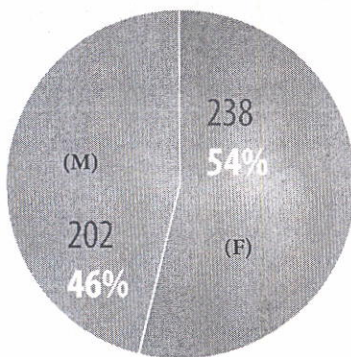
Activités culturelles et artistiques

Les pratiques culturelles et artistiques semblent plus équitablement réparties entre filles et garçons. Cependant les stéréotypes attachés aux pratiques sont forts et séparent les sexes à l'adolescence, où l'on observe de nouveau un décrochage des filles.

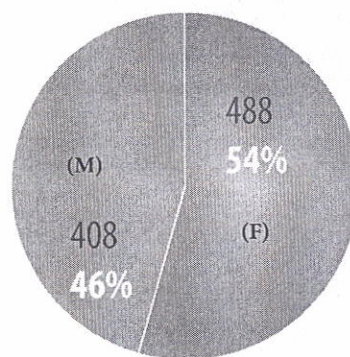
Les pratiques culturelles des jeunes sont encadrées dans des équipements municipaux ou des associations prestataires de la commune, parfois dans des associations non subventionnées hébergées dans des locaux municipaux. Les équipements municipaux tels que médiathèques et écoles de musique et de danse accueillent majoritairement un public de jeunes enfants et connaissent une désaffection à partir de l'entrée au collège, puis au lycée. Ce décrochage est compensé en partie, pour les garçons, par des propositions culturelles moins académiques portées par le secteur de l'animation, principalement musiques actuelles, danse hip hop, espace multimédia.

Le champ des pratiques culturelle et artistique... mixité

Emprunts réguliers des 8-20 ans, médiathèque B, par sexe



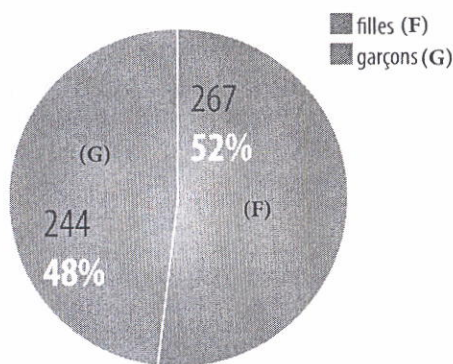
Emprunts médiathèque A, Femmes / Hommes, des 8-20 ans



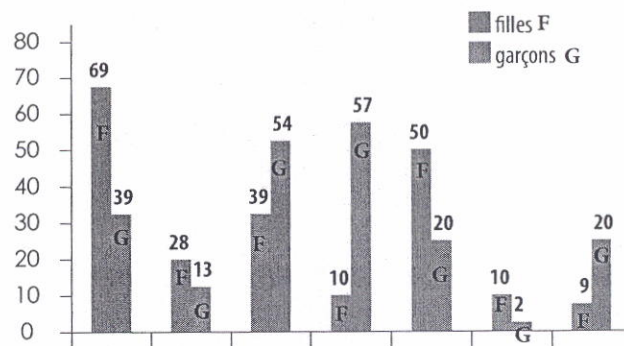
■ Total pratique Féminine (F)
■ Total pratique Masculine (M)

On pourrait penser que les pratiques culturelles sont plus féminines que les pratiques sportives, par compensation ou pour des choix liés aux stéréotypes de sexe. Les chiffres montrent au contraire que les filles sont à peine plus présentes que les garçons dans les médiathèques et dans les écoles de musique (ci-dessous).

Fréquentation écoles de musiques, chiffres cumulés 3 communes

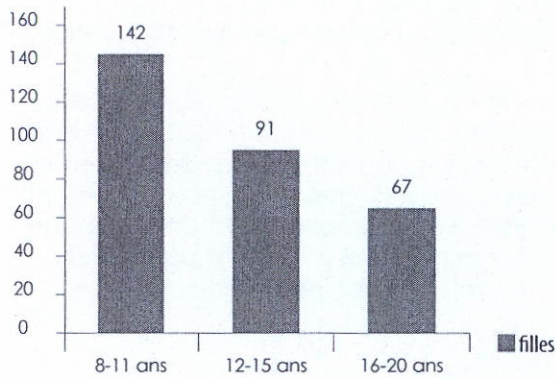


Pratique musicale par instrument, 8-20 ans, toutes communes confondues



Comme pour les pratiques sportives, les stéréotypes de sexe sont très forts dans le choix des instruments et des activités : batterie, trompette, guitare = garçons ; violon, harpe, flûte traversière = filles. A mi-chemin entre sport et pratiques artistiques, les différentes disciplines de danse sont exclusivement féminines et leurs pratiques se maintiennent à l'adolescence, malgré un fort décrochage.

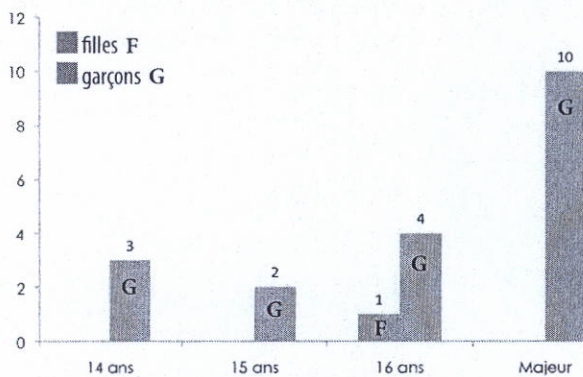
Pratique municipale et associative de la danse, chiffres cumulés, commune B et A



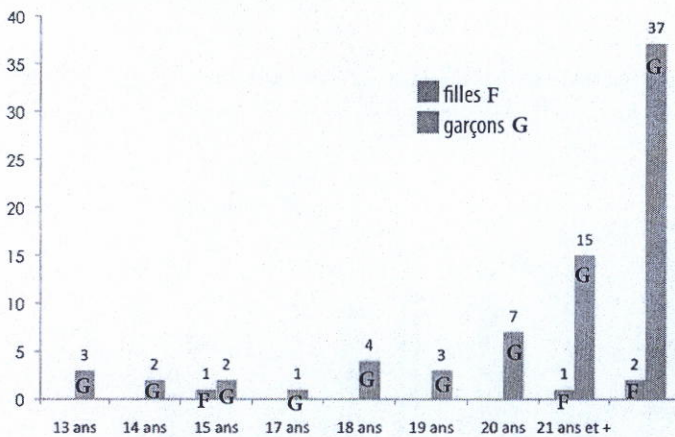
Le décrochage des pratiques artistiques académiques est compensé dans les trois communes étudiées par une proposition alternative offerte par les espaces jeunesse, souvent appuyés par les équipements régionaux spécialisés dans les musiques actuelles. Les cours de danse hip-hop proposés dans les espaces jeunesse sont majoritairement féminins mais accueillent quelques garçons, attirés par les pratiques de rue (cultures urbaines).

Des ateliers rock et des espaces de répétition permettent aux jeunes de s'initier aux techniques d'une façon basique pour pouvoir rapidement créer leur groupe musical. Ces pratiques sont des pratiques masculines.

Fréquentation cours de musique amplifiée, maison des jeunes, par âge, commune B



Lieu de répétition musique amplifiée, 2009/2010



En résumé...

- Une offre et des équipements globalement mixtes
- Des activités conformes aux stéréotypes de sexes
- Un « décrochage » à l'entrée en sixième plus marqué chez les filles
- La constitution de pratiques et d'espaces artistiques spécifiquement masculins au moment de l'adolescence.

Quelques conclusions à mi parcours de la recherche...

Avant l'exploitation complète des observations et des entretiens, quatre questions se posent :

1. **L'offre de loisirs subventionnée, toutes activités confondues, s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles** : est-il juste de consacrer deux fois plus d'argent public aux loisirs des garçons qu'à ceux des filles et aux équipements qui les reçoivent ?
2. **Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième, elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes**. On ne peut pas attribuer cet effacement des filles de l'espace public à une « nature » ou des « prédispositions » féminines, car chaque fois qu'une offre particulière est faite pour le public féminin (danse hip-hop, football et rugby féminin) ou un public mixte (orchestres de jeunes, théâtre, activités sportives de plein-air), elle remporte un franc succès. Quels murs invisibles, quelles barrières les empêchent de participer plus massivement à la proposition publique de loisirs ?
3. **Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines**. Dès l'entrée en sixième, la séparation des sexes dans les loisirs s'accroît et amplifie le décalage entre les activités masculines et féminines. La séparation des sexes n'augmenterait-elle pas l'inégalité des pratiques et l'hégémonie des garçons dans l'espace public ?
4. **Les pratiques de loisirs semblent très fortement imprégnées des stéréotypes de sexe**, au point que le choix d'une activité ou d'une autre paraisse déterminant dans la constitution des identités sexuées par les enfants et leur famille : aux garçons les activités valorisant la force, l'agressivité, le collectif, l'occupation physique de l'espace public ; aux filles les activités privilégiant la grâce, la sensibilité, l'effacement, l'espace fermé ou privé. Quelle place pour les filles et les garçons qui ne correspondent pas à ces stéréotypes de sexe ? Quelle possibilité pour des pratiques sportives, artistiques ou de loisirs mixtes à partir de l'adolescence ?

Le chiffre le plus marquant concerne les tranches d'âge des 14-18 ans. L'essentiel de l'offre publique de loisirs s'adresse alors aux garçons, et en particulier à ceux qui appartiennent à des catégories censées troubler l'ordre public (politiques de prévention).

On trouve ainsi, dans les propositions publiques, des équipements d'accès libres tels que skates parcs et cités stades qui sont explicitement conçus pour canaliser la violence des jeunes dans des activités sportives libres, ou des dispositifs tels que Ville Vie Vacances (VVV) qui depuis 30 ans organisent des séjours d'été pour les jeunes des banlieues qui ne partent pas en vacances. Les terrains de sports d'accès libre concernent aujourd'hui 100% de garçons et le VVV 70 % de garçons. On cherchera en vain une proposition publique équivalente pour les jeunes filles.

Les premiers entretiens menés avec les élu.e.s et les responsables de services municipaux montrent le souci de prévention par le sport et les loisirs, sans qu'il ne soit jamais précisé le sexe des jeunes incriminés. Les études menées sur les groupes de jeunes garçons fréquentant ces équipements montrent que leur socialisation dans les espaces publics par le sport et les cultures urbaines produit l'effet inverse de celui escompté en valorisant les conduites viriles, le sexisme et l'homophobie.

Une autre hypothèse apparaît, si l'on met ces résultats en continuité avec d'autres recherches menées par le laboratoire ADES CNRS sur « l'usage de la ville par le genre » :

Cette éducation différenciée des garçons et des filles à l'usage de l'espace public ne prépare-t-elle pas l'hégémonie masculine dans la ville et le sentiment d'insécurité pour les femmes qui, parfois, en découle ?

LA MIXITÉ SEXUÉE DANS L'ANIMATION

Dans les années 1980, la décentralisation a freiné le processus de professionnalisation dans lequel est engagé le métier d'animateur-animateur. Cependant, du fait des conditions objectives de travail de ce métier et de la conception différenciée des genres, elle a aussi eu pour conséquence de contribuer à la féminisation de l'emploi dans l'animation. L'analyse actuelle des motivations pour exercer les métiers de l'animation révèle la présence d'une double dichotomie sexuée relative aux pratiques et aux logiques d'action. Par ailleurs, l'étude de la mixité dans l'espace professionnel des métiers de l'animation permet de mettre au jour l'exigence de la mixité, la division sexuelle du travail et certaines inégalités entre hommes et femmes dans ce secteur.

Magalie Bacou

Doctorante en sociologie et membre des laboratoires CNRS-CERTOP
et de l'équipe Simone/Sagesse

Maison de la recherche, université de Toulouse-Le Mirail

5, allées Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex 9